



**Procès-verbal de la 233<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la  
Localité de Valcanton tenue au Carrefour communautaire de  
Val-Paradis, le mercredi 18 décembre 2024, à 20 h**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

**Personnes présentes :**

Claudine Desgagnés, présidente  
Michelle Godbout, conseillère  
Éric Ducharme, conseiller  
Érika Larouche, conseillère

**IL Y A QUORUM.**

**Également présente :**

Christine Garant, secrétaire-trésorière

M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés préside la réunion et M<sup>me</sup> Christine Garant agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés à 20 h.

**Adoption de l'ordre du jour**

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, DÛMENT  
APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :**

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 232<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 20 novembre 2024 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 décembre 2024;
3. Présentation des correspondances au 18 décembre 2024;
4. Approbation des décaissements, des prélèvements, des comptes fournisseurs et des paies au 18 décembre 2024;
5. Augmentation des salaires des employés pour 2025;
6. Majoration du coût des loyers pour 2025;
7. Nomination des présidents suppléants pour l'année 2025;
8. Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2025;
9. Demande de prêt de salle du Club de l'Âge d'or de Val-Paradis et demande pour l'exclusivité du local au Carrefour communautaire;
10. Renouvellement de l'Entente de service pour le traitement des matières recyclables avec la MRC d'Abitibi-Ouest;
11. Permanence de l'animatrice en loisirs;
12. Engagement d'un opérateur de machinerie lourde;



13. Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et
14. comités;
15. Divers;
16. Période de questions;
17. Date de la prochaine séance (15 janvier 2025, à Beaucanton, 20 h);
18. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-233-02

**Adoption du procès-verbal de la 232<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 20 novembre 2024 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 décembre 2024**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont pris connaissance des procès-verbaux.

233-CLVAL-3618

**SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la 232<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 20 novembre 2024 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-233-03

**Présentation des correspondances au 18 décembre 2024**

La secrétaire-trésorière passe en revue le bordereau des correspondances reçues et expédiées au 18 décembre 2024 qui a été précédemment remis aux membres du conseil.

2024-233-04

**Approbation des décaissements, des prélèvements, des comptes fournisseurs et des paies au 18 décembre 2024**

**CONSIDÉRANT QUE** M<sup>me</sup> Claudine Desgagnés dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M<sup>me</sup> Christine Garant en date du 18 décembre et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 18 décembre 2024.*

233-CLVAL-3619

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROUCHE, DUMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC DUCHARME, IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 18 décembre 2024 pour un montant total de **149 476,33 \$**, le tout tel qu'il appert et étant plus amplement décrit à la liste présentée par la secrétaire-trésorière, M<sup>me</sup> Christine Garant, dont une copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.



## CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Christine Garant, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

Christine Garant  
Secrétaire-trésorière

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-233-05

### **Augmentation des salaires des employés pour l'année 2025**

**CONSIDÉRANT QUE** selon l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, les employeurs du Québec du secteur public prévoient accorder une augmentation de 2,6 % en moyenne.

233-CLVAL-3620

SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

**D'AUTORISER** une augmentation salariale de 2% pour les employés de la Localité de Valcanton pour l'année 2025.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-233-06

### **Majoration du coût des loyers pour l'année 2025**

**CONSIDÉRANT** l'importante augmentation des coûts d'électricité et du mazout, la Localité de Valcanton doit augmenter le coût des loyers du Centre multiservice de Beaucanton.

233-CLVAL-3621

SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

**DE MAJORER** le coût des loyers du Centre multiservice de Beaucanton de 3% pour l'année 2025.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-233-07

### **Nomination des présidents suppléants pour l'année 2025**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 5.1 du règlement n° 09.07 décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les membres du conseil de la Localité de Valcanton, une rémunération additionnelle incluant l'allocation des dépenses inhérentes à la fonction calculée sur une base mensuelle de cent dollars (100 \$) est accordée à tout membre qui, à la suite d'une résolution du conseil local à cet effet, exerce les fonctions de président suppléant.



233-CLVAL-3622

SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

**DE NOMMER** à titre de présidents suppléants de la Localité de Valcanton pour l'année 2025, les membres suivants :

NOM	PÉRIODE
Lise Gamache	1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2025
Michelle Godbout	1 <sup>er</sup> avril au 30 juin 2025
Éric Ducharme	1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2025
Érika Larouche	1 <sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-233-08

**Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2025**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ.C C.c-19), le conseil doit s'assembler au moins une fois par mois en séance ordinaire pour la transaction des affaires de la Localité et qu'il doit déterminer les dates et heures où il entend tenir ses séances pour l'année 2025.

233-CLVAL-3623

SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

**D'ADOPTER** le calendrier des séances du conseil de la Localité de Valcanton pour l'année 2025, lesquelles débiteront à 20 h, aux dates et emplacements suivants :

DATES	EMPLACEMENTS
15 janvier 2025	Centre multiservice de Valcanton à Beaucanton
12 février 2025	Carrefour communautaire de Val-Paradis
12 mars 2025	Centre multiservice de Valcanton à Beaucanton
23 avril 2025	Carrefour communautaire de Val-Paradis
21 mai 2025	Centre multiservice de Valcanton à Beaucanton
18 juin 2025	Carrefour communautaire de Val-Paradis
16 juillet 2025	Centre multiservice de Valcanton à Beaucanton
20 août 2025	Carrefour communautaire de Val-Paradis
17 septembre 2025	Centre multiservice de Valcanton à Beaucanton
22 octobre 2025	Carrefour communautaire de Val-Paradis
19 novembre 2025	Centre multiservice de Valcanton à Beaucanton
17 décembre 2025	Carrefour communautaire de Val-Paradis

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2024-233-09

**Demande de prêt de salle du Club de l'Âge d'or de Val-Paradis et demande pour l'exclusivité du local au Carrefour communautaire**

**CONSIDÉRANT QUE** le Club de l'Âge d'or de Val-Paradis a déposé une demande d'aide financière sous forme de prêt de salle, entretien ménager compris, pour la tenue de leurs soupers mensuels dont l'objectif est de divertir et de briser l'isolement des aînés des trois localités et des environs;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande concerne les salles du Carrefour communautaire de Val-Paradis et pour les journées suivantes :

- 17 janvier 2025;
- 28 février 2025;
- 28 mars 2025;
- 25 avril 2025;
- 23 mai 2025;

**CONSIDÉRANT QUE** le Club de l'Âge d'or de Val-Paradis et le comité bénévole des repas funéraires demande l'exclusivité du local pour entreposer leurs archives et leurs matériels.

233-CLVAL-3624

**SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROCHE, IL EST RÉSOLU :**

**D'ACCORDER** au Club de l'Âge d'or de Val-Paradis le prêt de salle, entretien ménager compris, des salles du Carrefour communautaire de Val-Paradis pour la tenue de leurs soupers mensuels;

**D'ACCORDER** l'exclusivité du local au Club de l'Âge d'or de Val-Paradis ainsi qu'au Comité bénévole des repas funéraires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2024-233-10

**Renouvellement de l'Entente de service pour le traitement des matières recyclables avec la MRC d'Abitibi-Ouest**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC d'Abitibi-Ouest a soumis un renouvellement d'Entente avec la Localité de Valcanton pour le service de traitement des matières recyclables pour l'année 2025;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris connaissance de l'Entente.



233-CLVAL-3625

SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

**D'ACCEPTER** le renouvellement de l'Entente de service pour le traitement des matières recyclables avec la MRC d'Abitibi-Ouest pour l'année 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-233-11

**Permanence de l'animatrice en loisirs**

**CONSIDÉRANT QUE** l'animatrice en loisirs est à l'emploi depuis au moins 3 mois et que tel que stipulé dans la Politique de rémunération de la Localité de Valcanton, il y a lieu de soumettre l'obtention de sa permanence à l'approbation du conseil local.

233-CLVAL-3626

SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROCHE, IL EST RÉSOLU :

**DE REPORTER** de trois (3) mois supplémentaires la période de probation.

**DE PRÉSENTER** une liste de points clairs sur lesquels le conseil aimerait que l'animatrice en loisirs se conforme afin d'obtenir sa permanence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-233-12

**Engagement d'un opérateur de machinerie lourde**

**CONSIDÉRANT QU'**un poste d'opérateur de machinerie lourde était à combler et que des entrevues ont été effectuées.

233-CLVAL-3627

SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC DUCHARME, IL EST RÉSOLU :

**D'ENGAGER** M. Pascal Aubin à titre d'opérateur de machinerie lourde pour la Localité de Valcanton, à compter du 6 janvier 2025, 40 heures par semaine et selon le tarif horaire établi dans son document d'embauche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-233-13

**Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités**

Les membres du conseil font un compte rendu de leur participation à diverses rencontres.



2024-233-14

**Divers**

Aucun point n'est ajouté.

2024-233-15

**Période de questions**

M. Provencher revient sur la création d'un règlement pour une station de lavage au lac Pajegasque.

2024-233-16

**Date de la prochaine séance**

La prochaine séance se tiendra le 15 janvier 2025 à compter de 20 h.

2024-233-17

**Levée de la séance**

233-CLVAL-3628

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M. ÉRIC DUCHARME, DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la réunion à 21 h 05.

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DU RÈGLEMENT N° 205 DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Claudine Desgagnés  
Présidente  
Localité de Valcanton

Nancy Guyon  
Directrice générale  
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Christine Garant  
Secrétaire-trésorière

